

MAIRIE DE CROISY SUR EURE
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Le Vendredi 7 juin 2019

Le vendredi 7 juin deux mille dix-neuf à dix-huit heures trente, le conseil municipal légalement convoqué le lundi 3 juin 2019, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Jean Michel de Monicault, maire.

Présents : Jean Michel de MONICAULT, Luc BAUDRY, Jean François CARRIERE, Marie-Annick LE BOURNAULT, Hervé MOINET, Jacky SABOURIN,

Pouvoirs : Marcel BOUCHER à Jean Michel de MONICAULT ; Cyril GARREAU à Luc BAUDRY

Absents : Ariane de LAVILLEON, Julie TACCOEN.

Nombre de conseillers en poste :	10
Nombre de présents :	6
Nombre de pouvoir :	2
Nombre d'absents :	2
Nombre de votants :	8

ORDRE DU JOUR :

- ✓ **Nomination d'une ou un secrétaire :**
- 1. Approbation du compte rendu du vendredi 3 mai 2019**
- 2. Gestion du personnel**
- 3. Transport scolaire**
- 4. Fleurissement de la commune. jury**
- 5. Avancement des dossiers d'investissement**
 - a. Voie douce Croisy Ménilles : fin des facturations et envoi des demandes de subventions**
 - b. Boucle B**
- 6. Point d'avancement du document unique des risques au travail**
- 7. Informations SNA**
- 8. Informations conseil départemental**
- 9. Prochains rendez-vous**
 - Prochain conseil municipal**
 - Passage du jury des fleurs : le mardi 18 juin à 17h 05**
- 10. Informations diverses**

✓ **Approbation de l'ordre du jour ; autres questions ; aucune remarque, ni question a évoquer**

✓ **Nomination d'une secrétaire : Marie Annick Le Bournault**

- 1. Approbation du compte rendu du vendredi 3 mai 2019 : approuvé à l'unanimité**
- 2. Gestion du personnel :**
 - La mairie de Vaux a demandé à Gwendoline Veillard de travailler 1heure de 16h30 à 17h30 du lundi au jeudi et les vendredis après-midi, pour subvenir au problème d'effectif à Vaux suite à des problèmes de santé de leur employé communal.
 - Nouvelle panne de tracteur : remplacement du radiateur à faire suite à fuite. (Coût 1 000 €)
- 3. Transport scolaire :** suite à proposition de la SNA (service transport) il est prévu l'organisation d'un nouveau transport scolaire en taxi des enfants de maternelle et de primaire.

- ✓ La solution d'un transport par taxi proposée par la SNA permet de diminuer considérablement le coût du transport par l'emploi d'un car de 9 places au lieu de 60 et la durée du trajet divisée par deux (un mini bus peut emprunter les petites routes plus directes). Néanmoins il restera à la charge de Croisy et de Vaux le coût de l'accompagnatrice qui sera aussi diminué de moitié avec un trajet moins long.
- ✓ Pour l'instant, après vérification auprès des familles, un seul enfant prendrait l'an prochain le car (enfants de la maternelle et primaire) : Ragache Fantasio !

Le conseil approuve à l'unanimité le principe d'organisation de ce transport s'il est compatible du nombre d'élèves.

- ✓ Rappel : les inscriptions transports scolaires 2019/2020 doivent être faites avant le 14 juillet. Peut-être aurons-nous la surprise d'avoir des inscriptions supplémentaires pour le transport.

Le maire précise que les inscriptions aux écoles primaire et maternelle (Ménilles et Pacy) doivent obligatoirement être validées par la mairie de Croisy sur Eure.

4. Fleurissement de la commune.

- ✓ L'ensemble des fleurs a été planté. Très beaux plants de chez le nouveau fournisseur
- ✓ L'arrosage est maintenant de mise, si le temps de pluie s'arrête.
- ✓ Problème pour l'arrosage des vasques et jardinières du moulin : Gwendoline Veillard a le vertige. Il nous faut donc réaliser un portillon pour éviter de passer au-dessus de la rambarde et avoir accès à une échelle de sécurité normalisée. Luc Baudry et Marcel Boucher s'occupe de l'opération.

Le conseil approuve l'urgence de cette adaptation agréée par la DDTM et qui est demandée par les exigences du document unique de sécurité de la commune de Croisy sur Eure.

- ✓ Difficultés pour tondre les talus le long de la voie douce : solution à trouver ! idées ?
Le conseil propose de faire appel à l'entreprise Duro avec son épareuse deux à trois fois par an, en accédant par le champ en bas du talus. Un devis sera demandé pour estimation du coût de cette opération.
- ✓ Passage du jury le mardi 18 juin à 17h 05 à Croisy. Rédaction d'un « book » de présentation pour Croisy en cours.
- ✓ Inscription de Gwendoline Veillard à la formation du 13 juin 2019 pour les membres des jurys. *Le conseil approuve cette initiative.*
- ✓ Participation au jury du secteur de Verneuil les 18, 19 et 20 juin : Eric Lebrec, Jacky Sabourin et JM de Monicault, Patrick Wallet de Ménilles et Daniel Laurent de Saint Marcel

5. Avancement des dossiers d'investissement

- a. Voie douce Croisy-Ménilles : fin des facturations et envoi des demandes de subventions. Le bilan se présente comme suit :

BILAN FINANCIER					
Financement	Montant du projet € HT	Montant des factures des travaux € HT	Montant HT de la subvention	Date de la demande	Taux
Subvention DETR	76 761.00 €	92 429.40 €	30 704.00 €	28/05/2019	33.22%
Département	48 986.00 €	41 869.91 €	16 747.96 €	28/05/2019	40%
Fond de concours SNA	83 358.00 €	92 429.40 €	16 671.60 €	28/05/2019	18%
Autofinancement commune		28 305.84 €			30.62%
Total projet		92 429.40 €	64 123.56 €		69.38%

Pour mémoire, le montant de dépenses inscrites au budget primitif, après revalorisation des travaux à réaliser, était de 100 000 € HT et le montant des recettes de subvention recalculées de 66 514 € HT soit un autofinancement prévu initialement de 33 485 € HT.

- b. Boucle B (programme 2019-2020) : démarrage des travaux le 11 juin. (Semaine 24)
Le déroulé des travaux a été validé avec les entreprises.
Fin de l'aménagement, fin septembre (pose des passerelles, début septembre)
Commandes des passerelles et du mobilier réalisées.

6. Point d'avancement du document unique des risques au travail :

Les actions demandées par le document unique se terminent. Le tableau des dernières opérations menées est présenté ci-après :

Le montant des dépenses se monte à 5 922.43 € TTC.

Discussion : le conseil s'étonne de la facture de Lebrun-Mary correspondant aux travaux d'électricité nécessaire à la remise en conformité des aménagements suite au passage de l'APAVE. (Installations électriques de la mairie lors de la rénovation des bâtiments et du logement Levannier).

7. Travaux de sauvegarde du patrimoine

- a. **Le lutrin de l'église (XVII^{ème} siècle, de l'époque Louis XIV) ;** le CEA porte à notre connaissance la possibilité de participer à un concours pour la restauration de mobilier de l'église
ette action est entièrement gratuite.
Jacky Sabourin se propose de faire le dossier.

L'ensemble du conseil municipal autorise le maire à lancer cette opération qui doit être finalisée pour le 24 juin et remercie Jacky Sabourin de prendre en main le dossier.

- b. Mur arrière de l'église : le mur se dégrade avec les pierres de calcaire qui le constituent qui s'effritent. Un diagnostic est à programmer avec avis de l'architecte des bâtiments de France. Il n'y a pas urgence, mais compte tenu de la longueur des procédures, je propose de lancer l'ouverture d'un dossier.

L'ensemble du conseil municipal autorise le lancement de cette opération d'expertise et de chiffrage des travaux de restauration nécessaire.

8. SNA (Seine Normandie Agglomération) :

- **Atelier de concertation du plan Climat Air Energie Territorial :** la SNA redemande un tirage au sort de 5 habitants par village afin de pouvoir concerter un nombre important d'habitants sur les actions à programmer en faveur du climat. Le conseil communautaire du 20 novembre dernier a voté la demande impérative de sélection de 5 habitants de chaque commune par tirage au sort.

Nous nous devons nous plier à cette exigence ! Une fois le tirage au sort fait, la SNA fera le nécessaire pour mener à bien la constitution de la nouvelle assemblée.

Le tirage au sort donne le résultat suivant :

- TETELIN Arthur
- MARAIT Michel
- TERNISIEN Thérèse
- LE THOMAS Maëlle
- SIGNORET Emilie

Ce résultat sera transmis à la SNA

- **Lancement de la remise à jour du plan Habitat** : inventaire des offres établies dans toutes les communes. (voir fiche de Croisy) Une réunion de synthèse est programmée fin juin. Cette synthèse servira à la remise à jour du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale)
 - **Relance de la mise à jour du SCOT** : travail qui va durer 3 ans. ce nouveau SCOT est élaboré suivant les nouvelles réglementations du gouvernement. Avec trois grands chapitres :
 - Développement équilibré emplois, habitats, commerces et services au sein du territoire ;
 - Optimisation de la répartition spatiale de l'investissement public dans une perspective d'efficacité et de solidarité territoriale ;
 - Valorisation commune des richesses naturelles et paysagères.
- Les champs et thèmes traités par le SCOT sont énumérés ci-après :



Une trentaine de réunions est prévue avec certaines spécificités dans chaque commune. Une première réunion de contact (1heure) a été menée à Croisy. (Analyse de notre PLU)

Le conseil prend acte de ce programme de construction du nouveau SCOT et demande au maire et au deux premiers adjoints de participer aux réunions afin de vraiment prendre action à la réalisation de ce SCOT.

9. Département de l'Eure :

- a. **Soutien au commerce de proximité** : le Département nous a envoyé un courrier portant à soutenir le commerce de proximité. Les aides ont été étendues à 9 types de commerces. Il nous demande (même si ce n'est pas véritablement d'actualité à Croisy) de délibérer sur ce sujet en appuyant les décisions suivantes :
 - Affirmer un besoin local de soutien aux commerces de proximité de Croisy sur Eure
 - Solliciter le déploiement de l'aide départementale au bénéfice des commerces de proximité éligibles de Croisy sur Eure,
 - Demander au maire de Croisy sur Eure d'en faire part à Monsieur le Président du Conseil Départemental, et de mettre en place une stratégie communale.

Le conseil municipal délibère à l'unanimité sur ce sujet et de prend acte de ces décisions pour que la commune puisse mettre en place le soutien aux commerces de proximité et faire bénéficier aux commerçants de l'aide proposée par le département.

- b. **Lutte contre le frelon asiatique.** Peu de retour. Luc Baudry a réussi à en capturer un mais sans savoir où était le nid.

Les habitants ne sont pas, à priori, au courant des aides que le Département a mis en place. Compte tenu du retard pris pour la rédaction de la lettre aux habitants, le conseil propose, éventuellement de distribuer un flyer dans les boites aux lettres donnant les informations des contacts à prendre.

Le conseil délibère à l'unanimité pour rembourser aux habitants de Croisy sur Eure le complément de l'aide départementale sur facture acquittée par le propriétaire.

10. Informations diverses :

- Programmation de l'extinction des éclairages programmée de 23 h 00 à 6h 00
Le conseil prend acte et approuve.

11. Prochains rendez-vous :

- a. **Prochain conseil municipal à confirmer le vendredi 12 juillet à 18h30**

La secrétaire de séance
Marie Annick Le Bournault

le maire
Jean Michel de Monicault